

Epreuve de contrôle du BTS - Culture générale et Expression

Grille nationale d'évaluation

Numéro du candidat :

Nom et Prénom du candidat :

Académie :

Date de l'épreuve :

On évalue selon le degré de maîtrise : une prestation qui n'obtiendrait TI aurait de 0 à 6 points, des I entre 6 et 9, des S entre 10 et 14*, des TS entre 15 et 20*. Ces indications sont à moduler compte tenu de la synthèse des performances.

*On valorise :

- la richesse des références,
- la capacité à proposer une réflexion personnelle sur le thème du programme,
- l'approfondissement du propos au fil de la prestation et de l'entretien,
- la mobilisation du travail mené durant l'année,
- la mobilisation d'expériences (personnelles ou non) liées au thème du programme mis en œuvre dans l'épreuve.

| On évalue | Critères d'évaluation | Attendus | Degré de maîtrise | | | |
|--|---|--|-------------------|-----|-------|-------|
| | | | TI | I | S | TS |
| Parole en continu | Le débit, le volume, l'intonation, la fluidité sont adaptés. | Expression orale audible, fluide et claire. | | | | |
| | Le candidat adopte une posture et une langue pertinentes ; il parvient à formuler sa pensée dans une langue claire. | Expression et posture adaptées au contexte d'énonciation , correction de la syntaxe orale. | | | | |
| Parole en interaction | Le candidat fait preuve d'une aptitude à l'écoute et au dialogue : il se saisit des propositions de l'examineur pour compléter et prolonger son exposé initial. | Adéquation des réponses aux questions posées, interactions dans l'entretien, capacités d'autocorrection. | | | | |
| Compétences de lecture du texte et de l'image, connaissances acquises | Le candidat montre une compréhension de ce qu'apportent le texte et l'image à la réflexion sur le programme | . Visée, registre, propos, argumentation propres à chaque document clairement identifiés et analysés. Texte et image bien reliés au thème du programme, dont les enjeux sont compris | | | | |
| | Le candidat parvient à rendre compte d'une connaissance et d'une appropriation du thème au programme ; il renvoie à des connaissances précises du travail de l'année. | . Réflexion qui ne s'en tient pas aux seuls points communs entre les supports fournis et le thème étudié mais rend compte aussi d'éventuelles divergences ou d'apports nouveaux à la réflexion conduite en cours pendant l'année | | | | |
| Synthèse indicative | | | 0-6 | 7-9 | 10-14 | 15-20 |

Note / 20 :

Nom et signature de l'examineur :